

XI^e colloque annuel de l'ADPL



Association des doctorants en droit public
de l'Université de Lyon

Doute et droit public

Jeudi 8 octobre 2026

8h30 – 17h00

Amphithéâtre Huvelin

15 Quai Claude Bernard

69007 Lyon



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 492 —



EDIEC
ÉQUIPE DE DROIT INTERNATIONAL EUROPÉEN ET COMPARÉ
FACULTÉ DE DROIT - UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III



**Faculté
de Droit**
Saint-Étienne

CERC
CENTRE DE RECHERCHES CRITIQUES SUR LE DROIT

**TRANS
VERS
ALES**
unité de
recherche
en droit

— université
Lumière
Lyon 2

FACULTÉ DE DROIT
JULIE-VICTOIRE
DAUBIÉ

IDE
INSTITUT DE DROIT
DE L'ENVIRONNEMENT

EDPL
Équipe de Droit Public de Lyon

**UNIVERSITÉ LYON 3
JEAN MOULIN**

8h30. Accueil café (salle des Professeurs)

9h00. Propos introductifs

par **Elise FRAYSSE**, Professeure de droit public (Université Clermont Auvergne) et **Amélie GAUDEL**, ATER en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3) et présidente de l'ADPL



Le droit public au prisme du doute

Table n° 1 : Le doute sur le droit public

*Présidence : **Valérie LE BIHAN**, Professeure de droit public (Université Lumière Lyon 2)*

9h30. Doute et règle de reconnaissance chez Herbet HART

par **Nicolas NAYFELD**, Maître de conférences en philosophie politique et juridique (Université Jean Moulin Lyon 3)

9h50. Quand le doute profite au droit public. L'exemple des qualifications juridiques incertaines sous le dirigisme économique que Vichy

par **Nicolas PARIS**, Maître de conférences en droit public (Université de Strasbourg)

10h10. La « boucle étrange » de l'interprétation en droit constitutionnel états-unien, ou l'art de répondre au doute par le doute

par **Mathilde AMBROSI**, ATER en droit public (Université de Bordeaux)

Echange avec la salle et pause (10h30-11h00)



Table n° 2 : Le droit public par le doute

*Présidence : **Christophe TESTARD**, Professeur de droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)*

11h00. L'expression du doute dans les rapports entre juges, le cas du renvoi préjudiciel

par **Léa NAVEL**, Professeure de droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)

11h20. Le juge constitutionnel français doute-t-il ? Réflexions à partir des délibérations du Conseil constitutionnel

par **Esteban PIAT**, Doctorant contractuel en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)

11h40. Le doute en Droit administratif : la puissance publique indécise ?

par **Lola CERQUEIRA**, Doctorante en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)

12h00. Le doute face à l'avènement d'un nouveau concept en droit international : le cas de l'apartheid de genre

par **Constance BARRIÈRE**, Doctorante en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)

20. Der Zweifel.

Echange avec la salle (12h20-12h40)



Le doute saisi par le droit public

Table n° 3 : Le doute pris en compte par le droit public

*Présidence : **Benoît SCHMALTZ**, Maître de conférences en droit public (Université Jean Monnet Saint-Etienne)*

14h00. Le principe de l'utilisation des « meilleures connaissances scientifiques disponibles » en droit international de l'environnement : portée, contenu et enjeux

par **Pascale RICARD**, Chargée de recherche (CNRS)

14h20. Juge des référés-suspension et doute sérieux

par **Eva SALAS RIVERA**, Doctorante contractuelle en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)

14h40. Le champ de bataille épistémologique du doute en droit international humanitaire

par **Arthur VITTEAUX-FAVREAU**, Doctorant contractuel en droit public (Université Paris-Panthéon-Assas)

Echange avec la salle et pause (15h00-15h30)



Table n° 4 : Le doute neutralisé par le droit public

*Présidence : **Christine FERRARI-BREEUR**, Maîtresse de conférences HDR en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)*

15h30. Comment le juge administratif transcende-t-il le doute ?

par **Régis FRAISSE**, Conseiller d'État honoraire

15h50. Doute et professionnels du marché de l'art

par **Irène DE LA POIX DE FREMINVILLE**, Doctorante en droit public (Université Jean Moulin Lyon 3)

Echange avec la salle (16h10-16h30)



16h30. Propos conclusifs

par **Marie BAUDEL**, Professeure de droit public (Université Lumière Lyon 2)

17h00. Fin du colloque

20. Der Zweifel.

Comité scientifique

Leana CLERC

Doctorante en droit public
(Université Jean Moulin Lyon 3, EDPL – IEA)

Guillaume GARNIER

Doctorant contractuel en droit international, européen et comparé
(Université Jean Moulin Lyon 3, EDPL – CDC)

Maxime MASSOT

Doctorant contractuel en droit public
(Université Jean Moulin Lyon 3, EDPL – IEA)

Millian PORTET

Doctorant contractuel en droit international, européen et comparé
(Université Jean Moulin Lyon 3, EDIEC – CDI)

Inscription obligatoire sur le site de l'ADPL

www.asso-adpl.fr



Association des doctorants en droit public
de l'Université de Lyon